

TROISIÈME ANNÉE.

Loyer	150 ^f »
Fumier	120 »
Main-d'œuvre	40 »
Intérêts de 1,827 fr. 30 c., à 5 p. 100 . . .	91 35
TOTAL	401 35

Cette dernière somme de 401 fr. 35 c. représente donc la dépense annuelle pendant tout le cours de la culture, de sorte qu'au bout de 14 ans, la somme totale des frais est de 6,643 f. 70 c.

La culture à laquelle nous avons emprunté les chiffres ci-dessus a été établie par plantation ; si elle l'eût été par semis, les frais auraient été diminués de 4 à 500 fr. En réalité, il n'a pas été dépensé par hectare autant que nous l'avons indiqué ; le fumier et les griffes d'asperges sont portés en compte comme s'ils avaient été achetés aux prix du pays ; mais les griffes étaient élevées en pépinière, et le fumier produit en partie dans l'exploitation, ce qui rendait la somme des frais beaucoup moins élevée que celle à laquelle nous avons cru devoir les porter ; nous supposons ceux qui voudraient opérer d'après nos chiffres, obligés de tout acheter.

Il existe à notre connaissance, dans les environs de Londres, de grandes cultures d'asperges destinées à l'approvisionnement de cette capitale ; chacune d'elles occupe en moyenne 50 hectares ; quelques-unes sont beaucoup plus étendues. Le fumier et la main-d'œuvre sont certainement plus chers à Londres qu'à Paris, qu'on juge de la masse de capitaux dont l'horticulture dispose dans ce pays. Si on la compare à l'exiguïté des ressources de nos horticulteurs, on ne s'étonnera pas de la cherté des asperges à Paris et du peu de terrain consacré à leur culture, comparativement aux besoins. Ce n'est point à un capitaliste français qu'un jardinier fera comprendre qu'une avance de 300,000 fr., improductive pendant 2 ans, deviendrait une source de fortune pour lui comme pour le travailleur chargé de la faire valoir.

Dans la culture de l'asperge, telle que nous venons de la décrire, tous les travaux s'exécutent à bras, sans le secours de la herse ni de la charrue. Dans la Meurthe il existe d'assez grandes cultures d'asperges, près de Nancy ; elles ont été établies sur des labours profonds à la charrue, suivis de hersages ; le sol a été largement fumé, mais sans aucun déplacement de terre, remplacée par un lit de fumier. Les asperges y viennent fort belles. Cette méthode est fort économique ; les frais indiqués dans un excellent travail de M. Chaillon, ancien jardinier de M. Rotschild, aujourd'hui jardinier-maraîcher près Nancy, ne se montent, par hectare, qu'aux sommes ci-dessous exprimées :

PREMIÈRE ANNÉE.

Loyer d'un hectare	100 ^f »
Fumier	390 »
Main-d'œuvre	510 »
Griffes obtenues en pépinière	25 »
TOTAL	1,025 »

DEUXIÈME ANNÉE.

Loyer	100 ^f »
Fumier	50 »
Main-d'œuvre	50 »
Intérêts	51 25
TOTAL	251 25

Cette dernière somme, portée à 240 fr. pour les années suivantes, à cause des frais de récolte et de vente, donne par approximation 4,400 fr. de frais pour tout le cours de la culture, somme très différente du total des frais précédemment indiqués. Mais, comme on le verra par les produits, cette méthode économique est celle par laquelle les asperges reviennent le plus cher au cultivateur ; ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit pratiquée avec avantage par celui dont les ressources ne lui permettent pas d'en adopter une meilleure ; en horticulture comme en toute autre industrie, les bénéfices sont proportionnés aux avances aussi bien qu'à l'intelligence et à l'activité du travailleur.

J. — Produits.

Avant de rechercher le produit en argent d'un hectare cultivé en asperges, considérons d'abord la quantité d'asperges qu'on peut récolter annuellement dans un hectare.

L'espacement qui nous semble le plus convenable comporte 60 griffes par planches de 10 mètres de long sur 1^m,40 de large ; un are contient 6 planches semblables, soit 360 griffes ; 1 hectare en reçoit donc 36,000. L'asperge violette ordinaire donne de 25 à 30 jets par griffe ; il en faut laisser à la fin de la saison environ un cinquième ; c'est donc une récolte de 20 asperges par griffe. Un hectare donne, d'après cette base, 720,000 asperges. Un quart de ce nombre, soit 180,000, sont de première grosseur ; elles se divisent en bottes, dont chacune contient en moyenne 75 asperges. Le surplus, soit 540,000 se divise en bottes, dont chacune en contient environ un cent, tant moyennes que petites ; beaucoup de bottes, formées d'asperges de moyenne grosseur, n'en ont que 80 ; mais les petites, vendues pour être mangées *aux petits pois*, ont souvent plus de 120 brins à la botte. Un hectare rend donc annuellement 2,400 bottes de grosses asperges, et 5,400 bottes d'asperges petites et moyennes.

Ces produits sont ceux des cultures des environs de Paris et de l'arrondissement de Montdidier, conduites l'une et l'autre d'après le même système.

Lorsqu'on cultive exclusivement la grosse asperge de Hollande ou de Gand, qui ne produit que des jets de première grosseur, parce qu'on doit laisser monter tous les petits, le nombre des griffes n'est plus que de 45 par planches, soit 270 par are et 27,000 par hectare. Chaque griffe ne donne en moyenne que 12 asperges ; un hectare en produit donc seulement 324,000, qui, divisées par bottes de 75 brins, donnent un total de 4,200 bottes, au